



DATE DE  
CONVOCAATION  
**21 MAI 2015**

DATE D'AFFICHAGE  
**21 MAI 2015**

NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
EN EXERCICE : **23**  
PRESENTS : **20**  
VOTANTS : **22**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quinze

Le vingt huit mai à 20 heures 30

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique  
sous la présidence de

Monsieur de **CHABANNES Jacques, Maire**

Etaient présents :

**M. de CHABANNES. Mme LESME. M. BOUCHET. Mme DUPERROUX.  
M. MACHURET. Mme BOUILLET. M. BRUNIAU. M. EGAL.  
Mme SAVEY. Mme AUBIN. M. GANTHER. M. TALABARD.  
Mme MINARD de CHABANNES. Mme PERICHON. M. HUSSON.  
Mme MERLE. M. VALERO. Mme CHERVIN. Mme DESMARD.  
Mme FERREIRA.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : **M. FERBOS. M. BOUTONNAT.**

Absent : **M. FUMOUX.**

**Madame FERREIRA Julie** a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée délibérante qu'un agent de la commune a obtenu le concours d'auxiliaire de puériculture.

Melle Sophie DÉPALLE, titulaire du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture a été recrutée lors de l'ouverture de la micro-crèche sur le grade d'agent social pour exercer les fonctions d'auxiliaire de puériculture et seconder la directrice.

Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des effectifs à la date du 1er juin 2015 :

- en créant un poste d'auxiliaire de puériculture à temps complet, conformément à la déclaration de vacance de poste du 29 avril 2015,

- en supprimant un poste d'agent social de 2ème classe à temps complet, conformément à l'avis du Comité Technique en date du 20 Mai 2015,

- en supprimant un poste d'agent de maîtrise à temps complet suite au départ à la retraite de l'agent titulaire du poste le 30 avril 2015.

**OBJET :**  
**Modification du  
tableau des  
effectifs.**

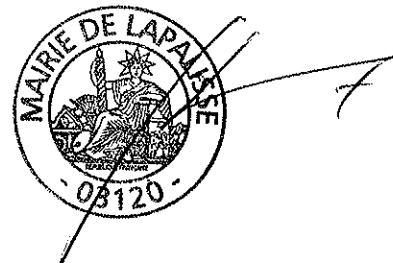
Le Conseil, entendu les explications de son Président, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de modifier le tableau des effectifs à compter du 1er juin 2015 par :

- la création d'un poste d'auxiliaire de puériculture à temps complet
- la suppression d'un poste d'agent social à temps complet et d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Jacques de CHABANNES,  
Maire de LAPALISSE



Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de VICHY, le

Le Maire,

Publié ou Notifié

le :  
Accusé de réception de la télétransmission  
le :

